



ASSURANCE EXPATRIE - ACS ASIE FORMULE 1

LES GARANTIES

Garanties « Santé »

Note: pour la limite annuelle de dépenses médicales, ainsi que pour la limite de frais journaliers de chambre particulière, nous vous proposons deux options sur chaque module.

Niveau de couverture	Modules 1a et 1b	Module 2a et 2b
Hospitalisation (accord préalable)		
Limite maximale par bénéficiaire par année civile	Deux options : Module 1a - 500 000 USD Module 1b - 1 000 000 USD	Deux options : Module 2a - 500 000 USD Module 2b - 1 000 000 USD
Hospitalisation médicale	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Hospitalisation chirurgicale	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Frais annexes à l'hospitalisation	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chambre particulière	100 % des frais réels, deux options : Module 1a max. 50 USD / jour Module 1b max. 250 USD / jour	100 % des frais réels, deux options : Module 2a max. 100 USD / jour Module 2b max. 250 USD / jour
Greffe d'organe	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Psychiatrie	100 % des frais réels limités à 1 500 US Dollars / an	100 % des frais réels limités à 3 000 US Dollars / an
Lit d'accompagnant pour hospitalisation d'un enfant de moins de 16 ans	100 % des frais réels limités à 25 US Dollars / an	100 % des frais réels limités à 50 US Dollars / an
Autres prestations		
Consultation externe / Chirurgie ambulatoire de jour	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Soins ambulatoires suivant hospitalisation (90 jours suivant hospitalisation)	100 % des frais réels limités à 1 000 US Dollars	100 % des frais réels limités à 1 000 US Dollars
Hospitalisation à domicile	100 % des frais réels limités à 1 000 US Dollars / an	100 % des frais réels limités à 2 000 US Dollars / an
Rééducation immédiatement suite à une hospitalisation	100 % des frais réels limités à 1 000 US Dollars / an	100 % des frais réels limités à 2 000 US Dollars / an
Transport local d'urgence par ambulance	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Traitement dentaire d'urgence suite à un accident	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Traitement d'urgence dans le monde entier (déplacement de moins de sept semaines maximum)	100 % des frais réels	100 % des frais réels

Frais médicaux courants		
Limite maximale par bénéficiaire par année civile	non garanti	6 000 USD
Honoraires des généralistes et spécialistes	non garanti	100 % des frais réels
Analyses, radiologie, scanners	non garanti	100 % des frais réels
IRM (accord préalable)	non garanti	100 % des frais réels
Médicaments et vaccins prescrits	non garanti	100 % des frais réels
Auxiliaires médicaux prescrits	non garanti	100 % des frais réels
Kinésithérapie, chiropracteur, ostéopathe, homéopathe et acuponcteur (accord préalable)	non garanti	100 % des frais réels limités à 50 US Dollars par séance et 1 000 US Dollars / an
Orthophonie et orthoptie prescrites (accord préalable)	non garanti	100 % des frais réels limités à 50 US Dollars par séance et 1 000 US Dollars / an
Prothèses médicales prescrites (accord préalable)	non garanti	100 % des frais réels limités à 2 000 US Dollars / an
Cures thermales (accord préalable)	non garanti	25 US Dollars / jour maximum 20 jours
Optique		
Verres, monture et lentilles prescrites	non garanti	90 % des frais réels limités à 150 US Dollars / an
Dentaire		
Limite maximale par bénéficiaire pour 12 mois d'adhésion	non garanti	1 000 US Dollars
Soins dentaires	non garanti	90 % des frais réels
Orthodontie (enfant moins de 16 ans et accord préalable)	non garanti	non couvert
Prothèses dentaires, y compris inlays, onlays, implants (accord préalable)	non garanti	90 % des frais réels limités à 150 US Dollars / dent (maxi 4 dents)
Maternité (accord préalable)		
Frais d'accouchement	non garanti	100 % des frais réels limités à 4 000 US Dollars / an
Bilan de santé		
Bilan complet de santé	non garanti	100 % des frais réels limités à 300 US Dollars (1 tous les 3 ans)

Garanties « Prévoyance »

Garantie Décès (en complément de la garantie santé)	Montant des capitaux assurés		
Capitaux en cas de décès ou perte totale et irréversible d'autonomie	25.000 USD	50.000 USD	100.000 USD
Capital supplémentaire en cas de décès accidentel ou de perte totale et irréversible d'autonomie par suite d'accident	25.000 USD	50.000 USD	100.000 USD
Indemnités Quotidiennes / Rente d'Invalidité (en complément de la garantie décès)			
Indemnités quotidiennes (franchise de 90 jours ou 180 jours) Rente d'invalidité	25 USD / jour	50 USD / jour	100 USD / jour

Les capitaux décès (non accidentel) ne doivent pas excéder plus de deux fois le revenu annuel brut déclaré. Le montant des indemnités quotidiennes et de la rente d'invalidité ne peut pas dépasser 70 % du revenu annuel brut.

Le revenu annuel brut doit être déclaré au moment de l'adhésion.

Le souscripteur doit pouvoir justifier d'une activité professionnelle rémunérée en cas d'arrêt de travail.

Garanties « Complémentaires »

Rapatriement	Montants
Rapatriement ou transport sanitaire	Frais réels
Transport du corps en cas de décès	
rapatriement du corps	Frais réels
frais funéraires nécessaires au transport	1 500 USD
rapatriement des autres membres de la famille	Titre de transport (aller simple)
Retour de l'assuré dans le pays d'expatriation après consolidation	Titre de transport (aller simple)

Responsabilité civile

Domages corporels matériels et immatériels confondus	4 500 000 USD
Domages matériels et immatériels seuls	150 000 USD
Franchise par dossier	150 USD